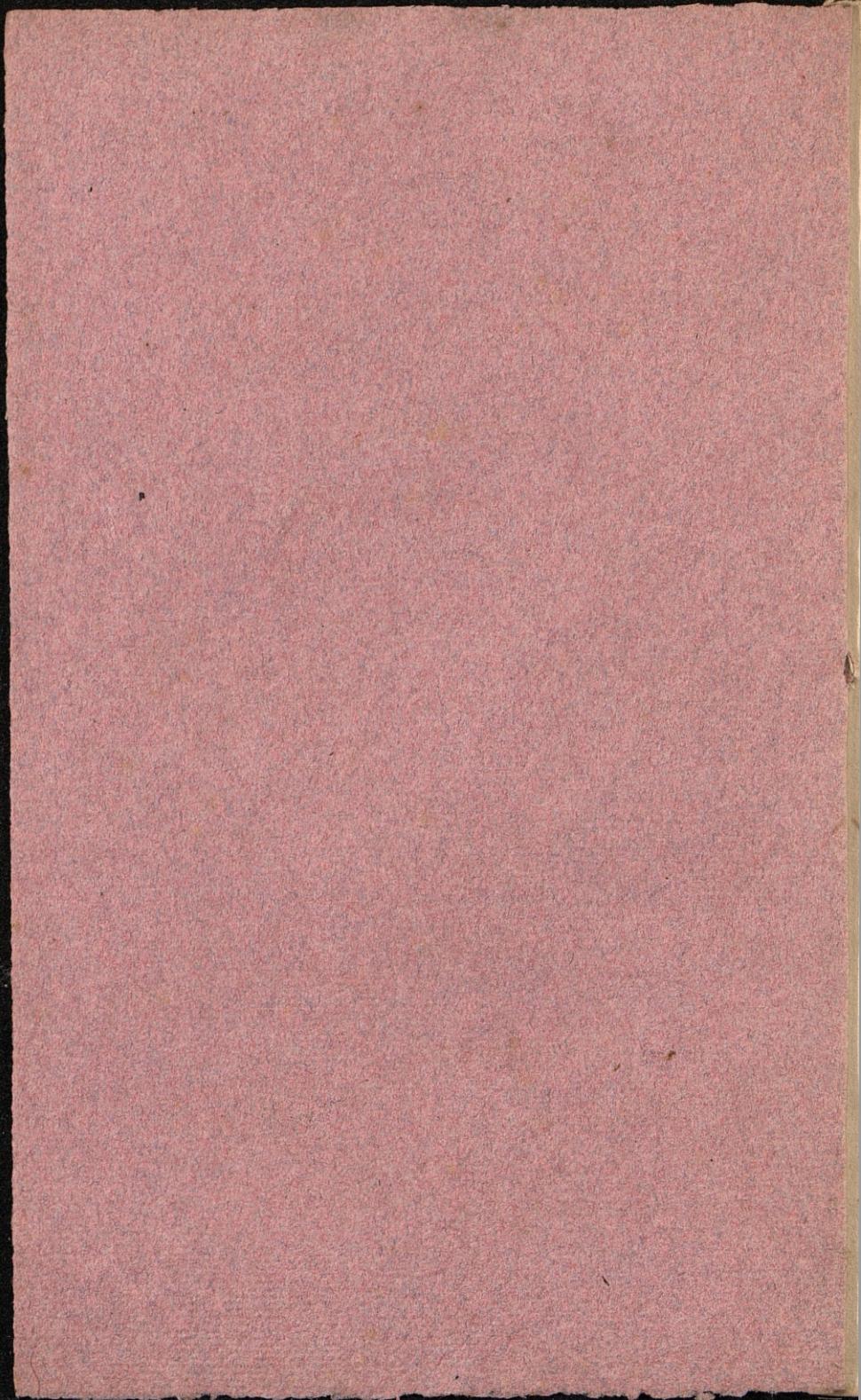


oblivion

baileys

Z
80



Chéron

Notice sur les Accidens QUE PRODUISENT LES CHAMPIGNONS,

ET

SUR LES MOYENS D'Y REMÉDIER ;

PAR P.-N.-A. CHÉRON,

CHIRURGIEN-AIDE-MAJOR, BREVETÉ AU CINQUIÈME RÉGIMENT D'INFANTRIE LÉGÈRE,
AUTEUR DE PLUSIEURS MÉMOIRES DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE ET DE PHARMACIE
MILITAIRES.

*Vilibus anticites fungi ponentur amicis,
Boletus domino ; sed qualem Claudius edit,
Ante illum uxoris, post quem nil amplius edit.
D. J. JUVÉN., satyr. 5.*



PL 880

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

A PÉRIGUEUX,

CHEZ DUPONT, PÈRE ET FILS, IMPRIMEURS
DE LA PRÉFECTURE.

AN 1825.

E.P
PZ 380
C 0002811033



NOTICE SUR LES ACCIDENS

QUE PRODUISENT

LES CHAMPIGNONS,

ET SUR LES MOYENS D'Y REMÉDIER.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'USAGE alimentaire habituel que font les habitans de quelques pays de plusieurs espèces de champignons, et les accidens journaliers qu'ils occasionnent, doivent, malgré l'expérience de ceux qui les récoltent et de ceux qui les consomment, appeler, même fixer l'attention d'une manière particulière, afin d'éviter la récidive souvent funeste des maladies auxquelles ils exposent.

Il devient presque inutile au sujet que nous nous proposons de traiter, de rappeler que les anciens eux-mêmes avaient reconnu les propriétés délétères de quelques-unes des espèces de champignons ; il suffit de citer les auteurs qui en font mention (1), comme aussi ceux qui en plusieurs occasions ont publié des notes sur les se-

(1) MARTIAL, lib. v, épigr. 20; TACIT., annal., lib. xii; PLIN., lib. xxii; JUVÉNAL, satyr. 5.

cours à donner dans les cas de maladies produites par ces végétaux (1).

Les espèces de champignons dont quelques médecins ont en général proscrit l'usage sont nombreuses (2); quelques-unes, délétères, ont beaucoup de ressemblance, par les caractères extérieurs, avec celles comestibles; aussi se fait-il que de fréquentes méprises ont lieu, faute de s'assurer de ceux qui les distinguent.

Ces végétaux que l'on trouve partout, surtout dans les endroits humides, après les pluies, celles d'orages particulièrement, ont des formes plus ou moins régulières, comme des couleurs plus ou moins vives; leur durée est en général très-limitée; quelques saisons seules sont propices à leur apparition subite. Jussieu les a placés dans la première famille des acotylédones; d'autres auteurs les ont divisés en plusieurs classes.

Les champignons comestibles ont en général une odeur suave, douce, analogue à celle de la noisette; ils ne laissent pas d'arrière goût désagréable, astringent, styptique, etc.; leur substance est blanche, compacte, sèche et cassante: ces qualités réunies les constituent; car on ne doit pas les juger sur les couleurs plus ou moins agréables qu'ils offrent, mais sur les propriétés précédentes et sur celles suivantes. Si en les coupant ils ne changent pas de couleur, ou si en les touchant

(1) A. PORTAL, instructions sur le Trait. t des Asphyxiés, etc.; ORFILA, Toxicologie; PERSOON, Traité sur les Champignons.

(2) LIEUTAUD.

ils ne se flétrissent pas et n'acquièrent pas d'autres nuances que celles primitives, plus encore si on les récolte parmi des plantes cultivées et d'un usage alimentaire journalier, alors on ne peut douter de leur bonté; comme dans le cas contraire, on doit les redouter (1).

Ils serait à désirer que dans les pays où l'usage des champignons est très-répandu, on les semât à l'instar des habitans des Landes, qui, par ce moyen économique, ne font en quelque sorte usage que d'espèces saines: l'agaric palomet, et le bolet comestible (2).

Les meilleurs assaisonnemens dont on puisse faire usage pour les champignons, sont, sans contredit, les corps gras ou albumineux, tels que la graisse, le beurre, l'huile, le jaune d'oeuf, etc.; ces corps sont en général préférables aux sels, aux acides, aux alcooliques dont souvent on se sert, et qui développent les principes vénéneux qu'ils contiennent.

Ces végétaux comestibles, par leur coction dans des vases métalliques oxidables, par leur conservation, acquièrent des propriétés délétères, qui, comme chez ceux vénéneux, ne se déclarent que plusieurs heures après, ordinairement cinq, six, huit ou dix heures.

ACCIDENS.

Les accidentis qu'ils occasionent sont l'irritation des

(1) A. PORTAL, *idem.*

(2) THORE; CHLORIS des Landes, etc.

organes digestifs, et consécutivement celle de toute l'économie, dont les suites peuvent devenir ou sont généralement funestes, si on ne porte de prompts secours; car on doit craindre, dès le début, un état apoplectique qui peut occasioner subitement la mort.

SYMPTOMES.

Les symptômes primitifs sont des douleurs d'estomac, des nausées, des vomissements, des coliques, des évacuations alvines, etc.

Ceux consécutifs et presque concomitans des précédents, sont une chaleur vers la région épigastrique, un malaise avec douleurs, crampes, convulsions partielles ou générales, soif forte, pouls petit, dur et serré; puis des vertiges, du délire, l'assouplissement, des défaillances, la sueur, etc.

TRAITEMENT.

Les moyens thérapeutique à employer sont :

1.^o La saignée : celle du bras, réitérée selon l'urgence; plus tard même l'application de vingt à trente sanguines à l'épigastre, si l'indication existe, telle qu'une forte douleur de l'estomac, avec la figure vultueuse et le pouls fort et dur;

2.^o Les boissons : celle d'eau tiède seule ou unie avec le sucre et l'huile d'olives ou autre, souvent répétées; puis la potion éthérée suivante, si les douleurs de l'estomac et des intestins existent sans congestion sanguine vers d'autres organes; quelques heures

surtout après l'emploi des premiers moyens indiqués ,

Prenez : Huile d'olives. 4 onces.

Sirop de sucre. 1 once.

Ether sulfurique. 1 gros.

Préparez selon l'art.

A prendre par cuillerée à bouche de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure.

3.^o Les lavemens : ceux irritans conviennent lorsqu'il n'y a pas eu de selles : on ne doit, dans ce cas , employer que des substances dont l'action se borne au tube intestinal , au rectum particulièrement , ou sur tous les organes digestifs. Les premiers doivent alors être composés avec le sulfate de magnésie , à la dose de demi-once à une once , dissous dans huit onces d'eau tiède. On peut remplacer ce premier par le sel ammoniac , à la dose de un à deux gros , dissous dans la même quantité d'eau. Au nombre des seconds sont les substances nauséeuses et fétides , telles que le tabac , les feuilles de noyer , etc.; à celle de deux gros pour un lavement , que l'on réitère une , deux ou trois fois : il est employé pour sur-exciter le tube intestinal , provoquer des selles , ou le vomissement , s'il n'a pas eu lieu par les boissons employées , etc. L'usage de ces derniers moyens , par rapport à leur action et aux suites , doit être réfléchi et observé par le médecin.

RÉFLEXION.

Les avantages de ce traitement rationnel sont incontestables ; car on ne doit considérer l'état morbide que cause le principe vénéneux des champignons , ou les

propriétés délétères qu'ils peuvent acquérir, que produit par un agent déterminant une phlegmasie de la muqueuse digestive qui occasionne l'afflux du sang vers l'organe encéphalique. De là, l'apoplexie dont les malades en proie à cet accident sont menacés.

Par conséquent, diminuer la masse du sang, produire par son évacuation une débilité, est la première indication à remplir, plutôt que d'introduire dans l'estomac un nouvel agent irritant, l'émétique, dont l'action ne peut être assurée ni bornée : occasioner ensuite des vomissements par l'eau tiède, bue en grande quantité, est le moyen le plus propre à faciliter la sortie des corps délétères, comme à neutraliser ceux qui ont pu être absorbés, et qui sont cause de la gastrite ou de la gastro-entérite. Dans ces cas, la saignée générale, ou locale, facilite les vomissements ou la digestion des corps vénéneux, dont on peut alors, sans crainte, hâter la déjection par les lavemens indiqués, ayant égard à la situation du malade, et à l'indication qu'il présente.

La diète, les émolliens, les mucilagineux, les gommeux, sont après l'emploi des moyens thérapeutiques désignés, ceux à mettre en usage jusqu'au retour de la santé du malade, qui ne tarde pas à avoir lieu.

Tel est le mode de traitement qui m'ayant réussi en quelques circonstances, et tout récemment encore, m'a paru devoir être rendu public.

FIN.

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX



P

3